



Le public à nouveau admis aux séances du conseil municipal à Bromont

Une séance extraordinaire du conseil municipal de Bromont, se tiendra en présence des élus et d'un nombre restreint de citoyens, à l'hôtel de ville situé au 88 boulevard de Bromont, le 13 décembre 2021 à 20 h 30.

Le nombre de places dans la salle est limité afin de respecter les consignes sanitaires en place pour combattre la COVID-19. Afin de se conformer à la distanciation de 1 mètre, la séance accueillera un maximum de 20 citoyens dans la salle du conseil. Les personnes qui souhaitent être présentes doivent **s'inscrire avant le vendredi 10 décembre à midi** en envoyant un courriel à greffe@bromont.com. Leur présence sera confirmée en cours d'après-midi.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville devront suivre les consignes habituelles de désinfection des mains et du port du masque, en plus de signer le registre à l'entrée. Les portes de l'hôtel de ville ouvriront à 19 h 15, soit 15 minutes avant le début de la séance consacré au budget.

Webdiffusion

Les séances du conseil municipal sont toujours diffusées en Facebook Live sur la page officielle de la Ville de Bromont, en direct sur la chaîne YouTube de la Ville et sur le site Internet au bromont.com. Elles peuvent être visionnées en différé à l'adresse suivante : bromont.net/administration-municipal/proces-verbaux/

Périodes de questions

Les citoyens présents pourront poser des questions aux élus :

- lors de la première période de questions, d'une durée de 30 minutes, au début de la séance.
- lors de la deuxième période de questions, d'une durée de 30 minutes, à la fin de la séance.

Les citoyens qui ne sont pas présents à la séance pourront poser une question aux élus :

- en acheminant leur question portant sur l'ordre du jour au greffe@bromont.com jusqu'au lundi 13 décembre 2021 à 16 h. Toutes les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) doivent apparaître dans le courriel afin de contacter les personnes s'il y a lieu.
- pendant la séance en écrivant dans la section "Commentaires" de la page Facebook de la Ville de Bromont en indiquant le nom complet et la rue, sans quoi les questions ne seront pas traitées. Les questions seront prises en compte jusqu'à ce que la période de questions débute.

ORDRE DU JOUR

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13
DÉCEMBRE 2021, À 20H30**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 10 décembre 2021
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 5. RÈGLEMENTS**
 - 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1107-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022
 - 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1108-2021 décrétant des dépenses en immobilisations de 6 925 000 \$ et un emprunt de 6 925 000 \$
- 6. AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE**
 - 6.1.1 Emprunt au fonds de roulement pour le financement de certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
 - 6.1.2 Appropriation à la réserve financière des eaux pour financer certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
 - 6.1.3 Appropriation au poste de revenus reportés des carrières et sablières pour le financement partiel pour le pavage majeur de l'année 2022 tel qu'autorisé lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024

- 6.1.4 Appropriation au poste de revenus reportés des parcs et terrains de jeux pour financer certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
- 6.1.5 Appropriation du surplus non affecté pour le financement de certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
- 6.2 TRAVAUX PUBLICS**
- 6.2.1 Octroi d'un contrat gré à gré pour l'achat d'un moteur reconditionné pour la réparation de l'unité 354
- 6.3 SERVICES TECHNIQUES**
- 6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
- 6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 6.8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 6.9 DIRECTION GÉNÉRALE**
- 6.9.1 Approbation d'un site de conservation - chemin Miltimore, Bromont
- 6.10 RESSOURCES HUMAINES**
- 6.10.1 Nomination au poste de coordonnateur en sports, loisirs et plein air
- 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
- 8. AFFAIRES NOUVELLES**
- 9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**